



- [Aller au contenu](#)
- [Aller à la navigation générale](#)

- [Accueil](#)
- [Droit français](#)
- [Droit européen](#)
- [Droit international](#)
- [Traductions](#)
- [Bases de données](#)

Vous êtes dans : [Accueil](#)> [Recherche thématique sur la législation et la réglementation en vigueur](#)> **SECTEUR PUBLIC DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (TELEVISION ET RADIO)**

Trier par ordre chronologique décroissant | [croissant](#)

LOI n° 2016-1524 du 14 novembre 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias

NOR [MCCX1603797L](#)

JO du 15/11/2016 texte : 0265;[1](#)

(Modification portant sur la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986

- *Art. 16 : Droit d'opposition des journalistes de l'audiovisuel public - Suppression du VI de l'art. 44*
- *art. 17 : Élargissement de la saisine du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) aux organisations de défense de la liberté de l'information reconnues d'utilité publique en France - Modification du dernier alinéa de l'art. 48-1)*

Décret n° 2016-1370 du 13 octobre 2016 autorisant l'Etat à souscrire à l'augmentation de capital réalisée par la société nationale de programmes Radio France et portant approbation de la modification apportée aux statuts

NOR [ECFA1628507D](#)

JO du 15/10/2016 texte : 0241;[13](#)

(Art. 2, 3 et annexe : Approbation de la modification de l'art. 6 des statuts de la société nationale de programmes Radio France)

Décret n° 2016-803 du 15 juin 2016 portant modification des cahiers des charges des sociétés nationales de programme France Télévisions, Radio France et de la société en charge de l'audiovisuel extérieur de la France

NOR [MCCE1609912D](#)

JO du 17/06/2016 texte : 0140;[37](#)

- *(Art. 1er à 9 : Modification du cahier des charges annexé au décret n° 2009-796 du 23 juin 2009 - Modification des art. 3, 9, 19 et 38; remplacementdes art. 27 et 28 et insertion des art. 60-1 et 62-1*
- *art. 10 à 13 : Modification du cahier des charges annexé au décret du 13 novembre 1987 portant approbation des cahiers des missions et des charges de la société Radio France et de l'Institut national de l'audiovisuel - Modification de l'art. 3 et insertion de l'art. 91-1*
- *art. 14 à 16 : Modification du cahier des charges annexé au décret n° 2012-85 du 25 janvier 2012 - Modification de l'art. 42 et insertion de l'art. 43-1)*

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2016-803 du 15 juin 2016 portant modification des cahiers des charges des sociétés nationales de programme France Télévisions, Radio France et de la société en charge de l'audiovisuel extérieur de la France

NOR [MCCE1609912P](#)

JO du 17/06/2016 texte : 0140;[36](#)

Décret n° 2016-752 du 6 juin 2016 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1604845D](#)

JO du 08/06/2016 texte : 0132;[34](#)

(Modification du cahier des charges annexé au décret n° 2009-796 du 23 juin 2009 - Modification du IV de l'art. 9 et remplacement des tableaux de l'annexe intitulée « Etendue des droits cédés par genre d'œuvre » - Abrogation implicite du décret n° 2015-916 du 24 juillet 2015 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions)

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2016-752 du 6 juin 2016 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1604845P](#)

JO du 08/06/2016 texte : 0132;[33](#)

Décret n° 2016-405 du 5 avril 2016 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France

NOR [MCCE1602194D](#)

JO du 06/04/2016 texte : 0081;[35](#)

(Remplacement des art. 32, 40, 43, 44 et 46; abrogation des art. 33 et 34; modification des art. 42 et 45 et insertion de l'art. 45-1 dans le cahier des missions et des charges de Radio France, annexé au décret du 13 novembre 1987)

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2016-405 du 5 avril 2016 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme Radio France

NOR [MCCE1602194P](#)

JO du 06/04/2016 texte : 0081;[34](#)

Décret n° 2016-246 du 2 mars 2016 fixant la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 48 de la loi n° 2015-1785 de finances pour 2016 portant affectation de taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques au bénéfice de France Télévisions

NOR [FCPB1602433D](#)

JO du 04/03/2016 texte : 0054;[17](#)

(Application à compter du 5 mars 2016)

LOI n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016

NOR [FCPX1519907L](#)

JO du 30/12/2015 texte : 0302;[1](#) page 24631

(Art. 48 (IV) : Affectation à France Télévisions d'une part du produit de la taxe mentionnée à l'article 302 bis KH du code général des impôts [taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques])

Avis n° 2015-25 du 9 décembre 2015 relatif au rapport d'exécution pour l'année 2014 de l'avenant au contrat d'objectifs et de moyens de la société nationale de programmes France Télévisions

NOR [CSAC1532671V](#)

JO du 05/01/2016 texte : 0003;[87](#)

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2015-916 du 24 juillet 2015 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1508342P](#)

JO du 26/07/2015 texte : 0171;[22](#) page 12793

Décret n° 2014-1652 du 26 décembre 2014 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1415703D](#)

JO du 28/12/2014 texte : 0300;[65](#) page 22757

(Suppression de la référence au début de soirée vers 20 h 35 et mise en conformité avec la recommandation du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 7 juin 2005 du dispositif de protection du jeune public - Modification des art. 19 et 36 du cahier annexé au décret n° 2009-796 du 23 juin 2009)

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2014-1652 du 26 décembre 2014 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1415703P](#)

JO du 28/12/2014 texte : 0300;[64](#) page 22757

LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

NOR [AGRX1324417L](#)

JO du 14/10/2014 texte : 0238;[1](#) page 16611

(Art. 18 : Campagnes collectives, gratuites, d'information sur les produits frais sur les radios et télévisions publiques)

Décret n° 2014-1123 du 2 octobre 2014 portant approbation des modifications apportées aux statuts de la société nationale de programme France Télévisions

NOR [MCCE1417835D](#)

JO du 04/10/2014 texte : 0230;[45](#) page 16208

(Modification des art. 3, 7, 9, 10, 11, 17 et 20 des statuts de la société nationale de programme France Télévision)

Décret n° 2014-1027 du 8 septembre 2014 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France

NOR [MCCE1416863D](#)

JO du 10/09/2014 texte : 0209;[53](#) page 14903

(Précision relative au fait que les services édités par la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France peuvent également s'adresser au public français résident sur le territoire national et suppression de la liste limitative des langues utilisées dans le cadre des offres de services - Modification du préambule et des art. 1er, 2, 3, 18, 23 et 42 et remplacement de l'art. 16 de l'annexe au décret n° 2012-85 du 25 janvier 2012)

Rapport au Premier ministre relatif au décret n° 2014-1027 du 8 septembre 2014 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France

NOR [MCCE1416863P](#)

JO du 10/09/2014 texte : 0209;[52](#) page 14903

Décret n° 2014-60 du 27 janvier 2014 portant modification du cahier des charges de la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France

NOR [MCCE1331721D](#)

JO du 28/01/2014 texte : 0023;[37](#) pages 1643/1644

(Modification du préambule et des art. 1er, 2, 7 et 46; abrogation de l'art. 4 et insertion de l'art. 42-1 dans l'annexe du décret n° 2012-85 du 25 janvier 2012)

LOI n° 2013-1028 du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public

NOR [MCCE1228287L](#)

JO du 16/11/2013 texte : 0266;[3](#) pages 18623/18626

- *(Art. 7 : Dispositions de coordination - Abrogation des art. 48-6 et 48-7 et modification de l'art. 48-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 8 : Prise en charge par Radio France du coût de la diffusion de ses programmes en outre-mer - Modification du III de l'art. 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 9 : Représentation des associations de consommateurs agréées au sein du conseil d'administration de France Télévisions - Modification du 3° de l'art. 47-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 10 : Représentation des associations de consommateurs agréées au sein du conseil d'administration de Radio France - Modification du 3° de l'art. 47-2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 11 : Représentation de l'Assemblée des Français de l'étranger au sein du conseil d'administration de la société en charge de l'audiovisuel extérieur de la France- Modification du 3° de l'art. 47-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 12 : Réforme du mode de nomination des sociétés nationales de programme - Remplacement de l'art. 47-4 et ajout d'un alinéa aux art. 47-1, 47-2 et 47-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 14 : Réforme du mode de révocation des présidents des sociétés nationales de programme - Remplacement du 1er alinéa de l'art. 47-5 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 26 (2°) : Garantie que les faits sanctionnés par le CSA n'aient pas déjà fait l'objet d'un pré-jugement [sanction fondée sur des faits différents de ceux qui avaient justifié initialement une mise en demeure] - Modification de l'art. 48-2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 28 (I) : Révision des règles applicables aux contrats d'objectifs et de moyens de France Télévisions et abrogation de la mesure tendant à la suppression de la publicité avant 20 heures - Modification de l'art. 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*
- *art. 31 : Obligation pour les sociétés nationales de programmes de contractualiser avec des sociétés dont les comptes ont été certifiés - Rétablissement de l'art. 53-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986*

